

Décret n°2006-502 du 3 mai 2006 portant création du comité stratégique pour le numérique.

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date	16/12/2009
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	MCCX0600360D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000637106

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Pour la réalisation de ses missions, le comité peut faire appel à la direction du développement des médias, à la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, à la [...]

[...] Pour la réalisation de ses missions, le comité peut faire appel à la direction du développement des médias, à la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité [...]

[...] Pour la réalisation de ses missions, le comité peut faire appel à la direction du développement des médias, à la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, à la [...]

[...]des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la[...]

TEXTES VISÉS

Le Président de la République, Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la culture et de la communication, Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'Etat, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés,

RÉFÉRENCE

DECRET MCCX0600360D du 16 décembre 2009, « Décret n°2006-502 du 3 mai 2006 portant création du comité stratégique pour le numérique. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000637106> (consulté le 28 août 2026).